

COMMUNIQUÉ DU COMITÉ NATIONAL

Le comité national s'est réuni en téléconférence, le mardi 17 mars 2020.

C'est dans le contexte très particulier du début de confinement général pour cause d'épidémie de coronavirus que ce comité national s'est tenu.

La gestion de la crise sanitaire et les plans de continuité d'activité ont largement été abordés. Toutes les instances nationales ou locales du SNCTA, en particulier les représentants en CHSCT, sont mobilisées avec un double objectif : protéger les personnels dans l'exercice de leur fonction et assurer la continuité du service du contrôle de la navigation aérienne dont nos compatriotes ont besoin (rapatriements, vols sanitaires ou d'urgence, etc.).

Le comité national se félicite des actions coordonnées menées par l'ensemble du syndicat. Elles ont permis, d'une part, d'identifier les besoins en matériel et produits d'hygiène et d'en approvisionner les organismes et, d'autre part, de trouver des solutions d'organisation du travail pour limiter au maximum les contacts physiques entre contrôleurs dans l'exercice de leurs missions.

Par ailleurs, des mesures exceptionnelles de prorogations des aptitudes médicales, des mentions d'unité et des mentions linguistiques arrivant à échéance sont mises en place.

La situation est évolutive. Le SNCTA reste mobilisé et vigilant pour préserver au mieux la santé des personnels tenus de venir travailler.

À l'instar de la vie économique et sociale de notre pays, les dossiers sociaux, notamment le Protocole ou la réforme des retraites, sont suspendus *sine die*. Si l'heure n'est pas encore à la gestion de l'après-crise et au retour à une activité normale du transport aérien, le comité national demande néanmoins que les budgets nécessaires aux investissements dans la modernisation technique des systèmes de contrôle ainsi qu'aux recrutements des contrôleurs prévus soient sécurisés. La navigation aérienne devra en effet être en capacité de répondre à la reprise du trafic aérien lorsqu'elle aura lieu.

Dans ce contexte d'incertitude générale, sanitaire, économique et financière, le comité national tient à exprimer sa solidarité et son soutien aux personnels de la DGAC en opérationnel ou en lieu de confinement et, plus largement, à la communauté aéronautique ainsi qu'à l'ensemble de ses concitoyens, avec une pensée particulière pour les personnels soignants.

Prenez soin de vous.

Adopté à l'unanimité